

POLITIQUE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

1. Préambule

1.1. La SRL CHARLES DEVILLERS AVOCAT (CDV AVOCAT SRL), représentée par Maître Charles DEVILLERS, Avocat au Barreau du Brabant Wallon, dont le siège social est établi Avenue des Azalées, 15 à 1300 Limal, ci-après dénommée le « Cabinet », est soucieuse de la protection de vos données à caractère personnel dans le respect des dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel en vigueur en Belgique, en ce compris le Règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ci-après « RGPD ».

1.2. C'est dans ce souci de protection de vos données que le Cabinet a établi la présente **charte vie privée** disponible sur son site internet : www.charlesdevillersavocat.be.

1.3. Le Cabinet vous assure un niveau adéquat de sécurité technique et organisationnelle de vos données, en vue de vous prémunir raisonnablement de toute fuite de données et notamment la perte, la destruction, la divulgation publique, l'accès non autorisé ou tout usage abusif. Si vous avez néanmoins connaissance de l'existence d'une fuite de données ou si vous en suspectez une, vous vous engagez à la signaler immédiatement au Cabinet, préalablement à toute autre démarche.

2. A qui s'adresse cette charte ?

2.1. Cette charte est destinée aux personnes physiques qui entrent en contact avec le Cabinet, en ce compris celles qui :

- Demandent des informations relatives aux services du Cabinet ;
- Sont les clients du Cabinet ou naviguent sur son site internet ;
- Travaillent pour les clients du Cabinet, ou auprès de ses fournisseurs.

2.2. Le Cabinet vous informe que vos données seront utilisées conformément à la présente charte de protection des données ainsi qu'aux dispositions relatives à la protection des données et de la vie privée en vigueur en Belgique.

3. Quelles sont les données qui sont traitées par le Cabinet et d'où proviennent-elles ?

3.1. Le Cabinet collecte les données traitées par différents canaux : soit directement auprès de vous-même, soit auprès d'une autorité judiciaire ou administrative, d'une partie adverse dans le cadre d'un litige, d'une compagnie d'assurance intervenant dans la défense de vos intérêts (RC automobile, RC familiale, RC incendie, RC professionnelle, protection juridique,...), etc...

3.2. Certaines données peuvent aussi être collectées valablement si elles sont divulguées publiquement ou si vous les avez vous-même rendues accessibles publiquement sur les médias publics/sociaux notamment, tels que LinkedIn, Facebook, Twitter, etc...

3.3. Les catégories de données suivantes sont traitées :

- Les données d'identification : nom(s), prénom(s), adresse(s) privée(s), adresse(s) e-mail, téléphone, fax, sexe, date et lieu de naissance, état-civil, nationalité, photographie et carte d'identité/passeport, numéro de registre national, numéro d'immatriculation du véhicule, permis de conduire, etc... ;
- Les données médicales : rapports et certificats médicaux, etc... ;
- Les données familiales : composition de ménage, etc... ;
- Les données professionnelles : contrats de travail, statuts de société, etc... ;
- Les données bancaires et financières : numéro(s) et extraits de compte(s), avertissement-extrait de rôle, fiches de paie, bilan comptable, tout document attestant de la situation financière, etc... ;
- Les données relatives aux condamnations pénales et aux infractions.

4. Pourquoi le Cabinet traite-il vos données ?

4.1. Selon les données collectées et traitées, les finalités diffèrent. Le Cabinet traite ainsi vos données :

- Dans le cadre de la défense de vos intérêts ou de ceux de la personne morale ou physique pour laquelle vous intervenez ;
- Dans le cadre de la réalisation des obligations contractuelles ou précontractuelles du Cabinet à votre égard ou à l'égard de la personne morale ou physique pour laquelle vous intervenez ;
- Pour établir la facturation ;
- Pour assurer la défense du Cabinet dans le cadre d'un contentieux qui l'opposerait à vous ;

- Pour vous envoyer d'éventuelles lettres d'informations du Cabinet.

5. Quelle est la base de la licéité des traitements du Cabinet ?

5.1. En fonction de la finalité poursuivie, le Cabinet traite vos données sur la base :

- Des obligations légales lui incombant dans le cadre de ses activités. La loi lui impose de traiter certaines données à caractère personnel. Il en va ainsi pour ses obligations comptables, son devoir de défendre vos intérêts, etc... ;
- De ses obligations contractuelles ou précontractuelles à votre égard ;
- De l'intérêt légitime du Cabinet, lorsqu'il doit conserver vos données pour introduire, exercer ou étayer une action en justice éventuelle, mais également pour vous envoyer d'éventuelles lettres d'informations du Cabinet ;
- De votre consentement dans certains cas particuliers.

6. Avec qui le Cabinet partage-t-il vos données ?

6.1. Tout partage de données s'effectue dans les limites du secret professionnel, des règles déontologiques applicables au Cabinet (disponibles sur le site internet : www.avocats.be/fr/deontologie) et de la présente charte vie privée.

6.2. Les données énumérées ci-dessus sont accessibles aux personnes membres de l'équipe du Cabinet (administrateur(s), avocat(s) associé(s), secrétaire(s), comptable(s),...) ou tous confrères, intervenant comme collaborateur ou avocat spécialisé, ou tous conseils techniques dans la stricte mesure nécessaire à l'exécution des obligations du Cabinet.

6.3. Le Cabinet est susceptible de transmettre vos données aux autorités judiciaires ou administratives ou auxiliaires de justice et aux parties adverses dans le cadre de la défense de vos intérêts et dans la mesure nécessaire.

6.4. Le Cabinet est susceptible de transmettre, le cas échéant, vos données à des organismes bancaires ou d'assurance dans le cadre de la défense de vos intérêts et dans la mesure nécessaire.

6.5. Le Cabinet est susceptible d'être amené à devoir transmettre les données personnelles collectées aux autorités ou entités fixées par la loi, le décret ou toute disposition réglementaire qui est applicable.

6.6. Le Cabinet peut également partager certaines données avec ses cocontractants, qualifiés de « sous-traitants » au sens de la législation, dans la mesure strictement nécessaire au fonctionnement d'applications ou systèmes de gestion informatisés ou non informatisés auxquels le Cabinet a, le cas échéant, souscrit.

6.7. La liste des sous-traitants, leur domaine d'activités, la finalité poursuivie et, le cas échéant, le pays dans lequel les données sont traitées et hébergées sont disponibles à votre demande au siège du Cabinet, s'il échet.

7. Comment et combien de temps le Cabinet garde-t-il vos données ?

7.1. Vos données sont stockées sous la forme de dossier papier et/ou de dossier électronique.

7.2. Le Cabinet ne conservera pas les données au-delà d'une période de 10 ans nécessaire pour répondre à ses obligations légales ou contractuelles (prescription fiscale, responsabilité professionnelle, prévention du blanchiment de capitaux, etc...).

7.3. Ce délai commence à courir dès la fin de la relation qui vous lie au Cabinet.

7.4. En cas de contentieux, les données seront conservées au-delà de cette échéance à des fins de défense en justice. Dans ce cas, la conservation des données pertinentes pourrait être prolongée dans toute la mesure nécessaire à la gestion du contentieux et jusqu'à la clôture de celle-ci.

8. Le Cabinet transfère-t-il vos données hors de l'Union européenne ?

8.1. Les transferts des données vers un pays hors de l'Union ne seront autorisés que si :

- La Commission européenne a rendu une décision accordant un niveau de protection adéquate et équivalent à celui prévu par la législation européenne, les données personnelles étant alors transférées sur ce fondement ;
- Le transfert est couvert par une mesure adéquate accordant un niveau de protection équivalent à celui prévu par la législation européenne, telle que les Clauses Standard de la Commission ou votre consentement.

9. Quels sont vos droits et comment les exercer ?

9.1. Excepté si une disposition légale en vigueur en Belgique, en ce compris le RGPD, ou le secret professionnel s'y oppose, vous disposez des droits suivants en vertu de la réglementation :

- Le droit d'accès, en ce compris le droit de savoir si le Cabinet traite vos données ;
- Le droit d'avoir une copie des données traitées ;
- Le droit de rectification des données traitées ;
- Le droit de limiter le traitement des données traitées ;
- Le droit à l'effacement des données traitées ;
- Le droit à la portabilité des données traitées ;
- Le droit de retirer votre consentement pour le traitement des données traitées auquel vous avez consenti ;
- Le droit de déposer plainte auprès de l'Autorité de protection des données (www.autoriteprotectiondonnees.be - contact@apd-gba.be - Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles - Tel. : +32 (0)22/74.48.00 - Fax : +32 (0)22/74.48.35).

9.2. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Cabinet à l'adresse e-mail suivante : charles.devillers@avocat.be ou par envoi postal à l'adresse suivante : Avenue des Azalées, 15 à 1300 Limal. Vous vous engagez à subordonner tout exercice de vos droits à cette démarche préalable et à favoriser le règlement amiable de tout différent qui surviendrait quant à l'exercice de vos droits.

10. Modifications

10.1. Le Cabinet se réserve le droit de modifier à tout moment la présente charte vie privée. En ce cas, il vous en informera par écrit ou via son site internet. Sauf dispositions contraires, les modifications entreront en vigueur dans les quinze jours de la publication et/ou notification qui vous en est faite. Vous êtes présumé y adhérer, sauf si vous vous y opposez par écrit dans ce délai. La version d'application la plus actualisée de la présente charte est, en toute hypothèse, disponible en français à votre demande au siège du Cabinet.

Vous déclarez avoir lu, compris et approuvé la présente charte, ainsi qu'avoir disposé du temps nécessaire pour prendre en considération le fait de confier vos données personnelles au Cabinet pour le traitement de votre dossier, ce à quoi vous consentez formellement dans la mesure ci-avant exposée.

Fait à, en autant d'exemplaires originaux que de parties, chaque partie déclarant avoir reçu le sien.

Date : / /

Signature du Cabinet :

Signature du Client :